



Contrôle des fumeurs au bureau

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 18 juin 2007

Comment faire venir quelqu'un pour vérifier que la loi de non fumeur au lieu du travail sera respectée ?

Réponse :

L'employeur a la responsabilité d'organiser le respect de la réglementation et de la loi. Si ce dernier ne répond pas à ses obligations, vous devez en référer à l'inspecteur du travail.